

Décret n° 99 - 225 du 31 octobre 1999
portant nominations à la société nationale Lina Congo

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu l'Acte Fondamental ;
Vu la loi n° 16-66 du 22 juin 1966 portant création de la société nationale Lina Congo;
Vu le décret n° 99-1 du 12 janvier 1999 portant nomination des membres du
Gouvernement ;

DECRETE :

Article premier.- Sont nommés à la société nationale Lina Congo.

- M. Bernard Yves MAHOUNGOU MASSILA : directeur de l'exploitation commerciale.
- M. Antoine Ludovic OSSOA : directeur des opérations aériennes.
- M. Maurice KIFOUENI : directeur technique.

Article 2.- Le présent décret sera inséré au journal officiel

Fait à Brazzaville, le 31 octobre 1999

Denis SASSOU-NGUESSO.

Par le Président de la République,

Le ministre des transports, de l'aviation civile,
chargé de la marine marchande,

Isidore MVOUBA.